



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSPASCAL, tenue le 16 avril 2018 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy, messieurs les conseillers Gaëtan Gagné, Dave Robichaud et Louis-Marie D'Anjou formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Denis Viel.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Adoption de la liste des comptes
5. Rapports divers
  - 5.1 Services des loisirs
6. Paiement décompte progressif rue Blanchard
7. Remplacement du directeur des travaux publics
8. Projet de trampoline géant
9. Déneigement rang 3
10. Appui au projet de Bois CFM
11. Nommer une responsable pour le 125<sup>e</sup> anniversaire
12. Remise de prix CFP du 27 avril
13. Nommer un membre du conseil sur le comité MADA
14. Semaine nationale de la santé mentale
15. Borne de recharge pour autos électriques
16. Demande d'aide financière Camping chez Moose
17. Souper bénéfice AJC
18. Demande d'appui au camp musical
19. Dons
20. Affaires nouvelles
  - 20.1 Dépôt pour la passerelle Matamajaw
  - 20.2 5 à 7 bénévoles
  - 20.3 40 ans de la Zec Casault et les 10 ans de Passion mode
21. Correspondance
22. Période de questions
23. Levée de la séance

2018-04-122

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Dave Robichaud, d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant quelques points.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3- Première période de questions

Un citoyen de la rue Blais questionne la présence des chats. Il remercie le conseil de son intervention envers le voisin qui nourrissait les chats, mais indique que le problème n'est pas réglé, les chats traînent dans la rue et cela crée la nuisance.

2018-04-123

4- Adoption de la liste des comptes

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter la liste des comptes au montant de 67 827.64 \$ et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5- Rapports divers

5.1 Services des loisirs

M. Denis Viel fait la lecture du rapport des loisirs de M. Guylain Raymond.

6- Paiement décompte progressif rue Blanchard

2018-04-124

Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter de payer le premier décompte progressif des travaux de la rue Blanchard au montant de 8 176.47 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7- Remplacement du directeur des travaux publics

2018-04-125

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, de mandater la firme Mallette pour procéder au processus d'embauche d'un directeur des travaux publics, en remplacement de M. Alain Barrette qui prendra sa retraite cette année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8- Projet de trampoline géant

2018-04-126

Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'appuyer le projet d'installation d'un trampoline géant dans le parc, de participer au montage financier regroupant plusieurs partenaires dont le comité de développement, la caisse Desjardins, l'AJC et les pompiers, pour une sommes de 28 600.00 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9- Déneigement rang 3

**CONSIDÉRANT QU'**une partie de la route du rang 3 de la municipalité de Causapscal n'est pas déneigée l'hiver, mais qu'une autorisation a été donnée à M. Luc Lavoie de l'entretenir à ses frais;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Causapscal a déposé, suite à la demande de la municipalité de St-Alexandre-des Lacs, une proposition pour le déneigement de la route du rang 3 qui mène à la résidence de M. Luc Lavoie, située au 107, chemin du Lac-Lavoie à St-Alexandre-des Lacs;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Causapscal consent à faire le déneigement de cette route pour la somme de 6 300.00 \$ par saison, qui sera indexée de 2% par année;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de St-Alexandre-des Lacs accepte de faire le paiement en deux versements soit un premier le 15 novembre et le second le 15 février de chaque année que dure le contrat.

2018-04-127

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par madame la conseillère Guylaine Boily, d'accepter l'entente entre la Ville de Causapscal et la municipalité de St-Alexandre-des-Lacs, pour le déneigement de la partie du rang 3 de la municipalité qui mène à la résidence de M. Luc Lavoie, pour une période se terminant au printemps de 2021.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10- Appui au projet de Bois CFM Inc.

**CONSIDÉRANT QUE** l'usine de sciage Bois CFM Inc. de Causapscal est une filiale appartenant à 100% à la Coopérative forestière de la Matapédia et qu'elle emploie 27 travailleurs de la région;

**CONSIDÉRANT QUE** la Coopérative forestière de la Matapédia et sa filiale Bois CFM Inc. emploie 26 citoyens de Causapscal;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'un projet majeur de 17 millions de dollars dont les retombées économiques pendant la construction seront positives pour les commerces de la municipalité de Causapscal;

**CONSIDÉRANT QUE** Bois CFM Inc. opère présentement à sa pleine capacité de production avec des équipements de transformation désuets et imprécis et que la ligne de sciage principale de l'usine date des années 1970;

**CONSIDÉRANT QUE** sur le site actuel de l'usine, l'analyse des coûts liés à la modernisation ainsi qu'aux limites du potentiel d'agrandissement du terrain de l'usine, a démontré aux dirigeants de Bois CFM Inc. sa non-rentabilité financière;

**CONSIDÉRANT QUE** Bois CFM Inc. déménagerait dans la municipalité voisine à seulement 3 kilomètres du site actuel;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de modernisation de Bois CFM Inc. consolidera les 27 emplois actuels et qu'ils seront maintenus pendant et après la relocalisation de l'usine;

**CONSIDÉRANT QUE** la nouvelle usine sera à la fine pointe de la technologie permettant des postes de travail plus ergonomiques, stimulants et sécuritaires pour les employés;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de Bois CFM Inc. consolidera et permettra de diversifier les offres d'approvisionnement provenant de la forêt privée de la grande région de La Matapédia;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de Bois CFM Inc. doublera l'activité économique indirecte en lien avec son opération;

**CONSIDÉRANT QUE** la Coopérative forestière de la Matapédia et sa filiale Bois CFM Inc. désirent, une fois le projet réalisé, rendre disponible le site actuel de Causapscal pour des projets futurs.

2018-04-128 Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'appuyer le projet de relocalisation et de modernisation de l'usine de sciage Bois CFM Inc. vers le nouveau site situé dans la municipalité de Sainte-Florence auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2018-04-129 11- Nommer une responsable pour le 125<sup>e</sup> anniversaire  
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Dave Robichaud, que Mme Édith Ouellette agisse comme organisatrice dans le cadre de la fête du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Causapscal, qui aura lieu en 2021; elle a la tâche d'organiser le comité directeur et de leur apporter le support nécessaire à la réalisation de leur mandat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

12- Remise de prix CFP du 27 avril  
Monsieur Denis Viel représentera la Ville lors de cette remise de prix.

2018-04-130 13- Nommer un membre du conseil sur le comité MADA  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Dave Robichaud, de nommer monsieur Louis-Marie D'Anjou comme remplaçant de madame Guylaine Boily, sur le comité MADA.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

14- Semaine nationale de la santé mentale  
**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai;  
**CONSIDÉRANT QUE** le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;  
**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;  
**CONSIDÉRANT QUE** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;  
**CONSIDÉRANT QU'**il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

2018-04-131 Par conséquent, Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Dave Robichaud, que la semaine du 7 au 13 mai 2018 soit proclamée « **Semaine de la santé mentale** » dans la municipalité et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *Agir pour donner du sens*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15- Borne de recharge pour autos électriques

2018-04-132

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Dave Robichaud, de mandater le directeur général pour réaliser l'installation d'une borne de recharge pour autos électriques dans la Ville de Causapscal, à coût nul, dans le cadre de subvention offerte pour ce genre de projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16- Demande d'aide financière Camping chez Moose

2018-04-133

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'entériner la décision de la Commission de développement de Causapscal, dans le cadre de la Politique d'investissement, concernant la demande financière déposée par les propriétaires du Camping Chez Moose, et de leur accorder le montant de 1 000.00 \$ sur réception de factures reliées à la rénovation du bloc sanitaire de la piscine et à la reconstruction du préau, projet évalué à 14 500.00 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17- Souper bénéfice AJC

2018-04-134

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Dave Robichaud, d'accorder un don à l'AJC, en effectuant le paiement de huit billets pour les membres du conseil, dans le cadre de leur repas bénéfice.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

18- Demande d'appui au camp musical

**CONSIDÉRANT** l'importance de l'organisme « Camp musical du Lac Matapédia » au sein de la communauté matapédienne;

**CONSIDÉRANT QUE** le camp musical du Lac Matapédia :

- Est l'un des organismes culturels majeurs dans notre région;
- Bonifie la qualité de vie pour les familles de La Matapédia et de l'attractivité du milieu;
- Améliore l'offre touristique en accueillant des familles de partout au Québec;
- Contribue significativement à la formation de la relève artistique dans la région (grâce aux activités de formation) de même qu'à l'élargissement des publics (grâce aux activités de diffusion);
- Maintient dans le milieu une offre culturelle et artistique accessible et de grande qualité;
- Souhaite poursuivre et bonifier les partenariats avec le milieu.

2018-04-135

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'appuyer l'organisme Camp musical du Lac Matapédia, dans sa demande de financement au programme d'aide aux immobilisations, du Ministère de la culture et des communications du Québec, et de faire parvenir la présente aux ministères en espérant une décision positive dans ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

19- Dons

2018-04-136

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de verser les dons suivants :

- 100.00 \$ à la Fabrique de Causapsal pour la confirmation des jeunes;
- 100.00 \$ à la fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski;
- 100.00 \$ pour le camp musical du Lac Matapédia.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

20- Affaires nouvelles

20.1 Dépôt pour la passerelle Matamajaw

2018-04-137

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Dave Robichaud :

**De** mandater le comité de la Véloroute pour déposer une demande d'aide financière auprès du Mouvement Desjardins, dans le cadre du « Fonds de 100 M \$ destiné à soutenir le développement socioéconomique des régions »;

**De** mandater le président de la Véloroute, soit Jean-Yves Fournier, comme signataire de la demande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

20.2 5 à 7 bénévoles

Invitation est donnée pour le 5 à 7 qui aura lieu à l'Hôtel de ville ce jeudi.

20.3 40 ans de la Zec Casault et les 10 ans de Passion mode

2018-04-138

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par madame la conseillère Guylaine Boily, qu'une motion de félicitations soit adressée à la Zec Casault dans le cadre de son 40<sup>e</sup> anniversaire, et qu'une motion de félicitations soit adressée à la Boutique Passion Mode pour son 10<sup>e</sup> anniversaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

20 Correspondance

La correspondance est lue.

21 Période de questions

Demande d'information est formulée pour les différents documents sur les programmes de rénovation offerts.

22 Levée de la séance

2018-04-139

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par madame la conseillère Guylaine Boily, de lever la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

André Fournier, maire

---

Laval Robichaud, directeur général et  
Secrétaire-trésorier